

La Lettre de

L'UNION CORCYTOYENNE



Edito

Bientôt un an d'existence pour l'Union Corcetoienne ... née avec une double ambition, il nous semble avoir rempli notre contrat. Le blog, nos tracts, nos réunions, comme ce deuxième numéro de la lettre confirment que nous sommes effectivement le poil à gratter dont toute démocratie a besoin. La réussite de notre premier café-concert, nos réflexions avec plusieurs associations du village soulignent que nous sommes également des acteurs constructifs, notamment pour soutenir la vie sociale et culturelle du village.

Nous avons besoin du soutien du maximum de Corcéens pour continuer.

Votre adhésion à l'association ou simplement votre venue régulière sur le blog et votre inscription à la Newsletter sont les encouragements que nous espérons.
Merci à tous !



Pour débattre en ligne, suivre l'actualité,

www.corcetoiens.org

et

contact@corcetoiens.org

Imprimé par nos soins

NOUS DEMANDONS le retrait du projet municipal de création d'un crématorium près du cimetière

Bien loin de nous l'idée de nous opposer par principe à la création d'un crématorium ... mais quelle idée absurde que de le prévoir à côté des habitations.

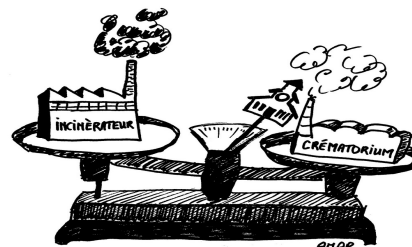
Le Conseil Municipal a voté le 02 mars 2009, par 15 voix (3 non et 4 abstentions), l'achat du terrain jouxtant le cimetière pour l'implantation d'un crématorium. Il a également programmé le budget nécessaire lors de sa réunion du 30 mars.

L'implantation en zone habitée est sans doute incontournable dans les grandes agglomérations mais à Saint André de Corcy ? Pourquoi ne pas plutôt se baser sur l'exemple de Villefranche qui a implanté le sien à Gleizé, en plein campagne?

La liste des points importants qui ne sont pas (encore ?) pris en compte est longue :

- un lieu peu propice au recueillement,
- Des problèmes de circulation créés par des personnes venant de toute la Dombes (il faut, semble t'il, 600 crémations pour justifier une telle installation),
- la perte de valeur des habitations
- L'impact psychologique pour les riverains
- Et enfin la pollution avec les retombées de dioxine, mercure, ...

Lors d'une première rencontre avec le Maire et ses adjoints, nous avons demandé à minima le déplacement du projet sur un autre site et la prise en compte de tous ces points. Il ne nous a apporté aucune réponse sur ce point, souhaitant réserver ses annonces pour sa réunion du 1er mai. Nous avons donc décidé d'attendre cette date avant de proposer d'autres actions aux Corcéens. Pour plus d'infos ou donner votre avis: www.corcetoiens.org



CELA NOUS PREOCCUPE : Le logement à Saint André

Depuis plusieurs décennies, Saint André de Corcy est attachée à sa diversité de logements. Là où de nombreux villages sont restés repliés sur eux-mêmes ou n'ont ouvert leurs portes qu'à une population disposant de gros revenus, les Corcéens sont restés ouverts à toutes les classes moyennes, se sont attachés à permettre aux jeunes comme aux personnes vieillissantes de

rester au village.

L'équipe municipale semble désormais revenir sur son opposition à l'implantation de logements locatifs et collectifs.

Des discussions se sont ouvertes avec Dynacité (ex OPAC) pour des pavillons en accession à la propriété et en location à la sortie du village côté Montluel (terrain acquis lors du mandat précédent).

Dans le même temps du

logement haut de gamme (sorte de cité du cheval) se profile sur les anciens terrains France Télécom. De notre côté nous réaffirmons lors de nos échanges avec la municipalité l'enjeu d'une offre de logements équilibrée, pouvant répondre aux attentes de chacun.

Vincent Petit et le Maire nous affirmaient être désormais sur la même position.

A suivre au fil du mandat

Réforme des Collectivités Locales:

Quel impact pour Saint André et Centre Dombes ?

L'Union Corcuyoenne a décidé d'ouvrir le débat sur la réforme politique et administrative du pays. Celle-ci touche particulièrement un territoire comme le notre qui, sans avoir l'organisation d'une métropole, s'en trouve à proximité.

Nous, citoyens, cherchons par conséquent des services identiques à ceux d'une grande agglomération, sans pour autant perdre notre identité, celle de la Dombes et d'une Rurbanité... tout en prenant garde à ne pas être avalés par le Grand Lyon.

Le Comité Balladur qui rend ses conclusions pour une évolution de l'organisation administrative du pays se centre particulièrement sur le

fonctionnement des Communes et Communauté de Communes. Il propose la transformation des Com.Com en Communes de plein exercice, conseille l'élection au suffrage universel des intercommunalités, ...

Alors que les pauvres citoyens que nous sommes ont bien du mal à retrouver leur chemin dans le fouillis des compétences administratives, voilà l'occasion de mieux comprendre, de simplifier, et par conséquent de rendre l'ensemble plus efficace.

La Communauté de Communes nous intéresse particulièrement dans ce cadre. Nous relançons d'ailleurs pour cette raison le projet de

rencontre avec la Présidente de notre intercommunalité Centre Dombes (nous attendons un rendez-vous depuis de nombreuses semaines). D'un territoire à un autre les budgets, compétences et ambitions sont très différents. Alors que pour notre territoire les projets sont pour le moins peu lisibles. Cette situation est-elle liée au fait que l'assemblage de communes, de Mionnay à Saint Paul de Varax s'avère un peu hétéroclite ?

A vos avis et questions !

Base de Loisirs de St Paul de Varax

La décision de fermeture par la communauté de Communes a conduit le Maire de Saint Paul à la démission après que la Présidente, Mme Baconnier se soit désistée de son engagement à créer une nouvelle piscine au camping.

Epilogue ... la commune de Saint Paul reprend la base ou ... Comment notre Communauté est la seule à reculer dans la coopération intercommunale !

Décharge du Plantay - Le Commissaire Enquêteur a rendu un avis favorable à la réimplantation d'une décharge dans l'espace « protégé » de la Dombes. N'oubliez pas www.poubelle-les-dombes.com

DEVELOPPEMENT CULTUREL - Les idées foisonnent, rejoignez-nous !

Le café-concert du mois de janvier est le premier pari culturel tenu pour notre jeune association. A côté des nombreuses propositions d'associations..

Les idées foisonnent et cherchent leur marques. Un axe de travail autour du Cinéma se dessine. Il se matérialisera sans doute dès cet été.

Un groupe de bénévoles de l'UC travaille en effet depuis quelques semaines à la proposition de Cinéma plein air.

L'enjeu de la construction d'une programmation annuelle d'événements culturels fait également son chemin. Elle est à la fois excitante et inquiétante.

Excitante parce qu'elle pourrait devenir un événement majeur. Inquiétante parce que chacun mesure l'ampleur du travail à réaliser. Une grande ambition et envie nous animent. Celle d'un festival à Saint André. Mais pour ce dernier projet, nous ne sommes sans doute pas encore mûrs.



Souvenirs, souvenirs..

En 2030, quelque part à la sortie de Saint André, sur la route de Meximieux, deux vieux amis discutent...



DERNIER MINUTE : Révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols sur la propriété de France Télécom

Trop tard ... l'enquête publique a été lancée et terminée ! La réunion publique préalable décidée par le Conseil Municipal ne s'est pas tenue et nombre d'entre nous n'ont pu réagir. L'association a néanmoins apporté ses remarques, y compris sur l'absence de respect des règles de concertation de la population.

D'autant plus dommage qu'il est difficile de se positionner clairement sur ce projet (à plusieurs égards intéressant). L'enquête ne présentait en effet aucune carte du projet alors que celui-ci est contigu à une zone Sevezo, à une zone Natura 2000 et est traversé par les terrains théoriquement prévus par l'éventuelle voie de contournement. La démarche du Conseil Municipal ne présente pas d'analyse complète des enjeux d'urbanisme et de peuplement de la commune, alors même que ce projet aurait un impact majeur sur ceux-ci. Nous n'avons pas non plus d'écho sur les coûts induits en terme d'assainissement et de voirie alors qu'ils pourraient s'avérer importants.

Les enjeux de la politique d'Urbanisme et du logement pour les dix ans à venir

Ce nouveau quartier impliquerait une croissance d'au moins 5% de la population (50 maisons soit au moins 150 habitants supplémentaires). La commune ne pourra avoir une croissance annuelle possible de la population de 1,87% par an de 2006 à 2015, soit environ 550 habitants supplémentaires (règles du SCOT). L'ensemble des projets en cours et notamment celui-ci concourraient donc très rapidement à l'atteinte de cette limite. Dans ce contexte, quelle capacité à construire dans le prochain P.L.U. une vision d'avenir harmonieuse pour le village. Quelle garantie pour la population d'une politique de logement préservant la mixité et notamment le taux de logements sociaux nécessaire lors du semblable t'il incontournable passage des 3.500 habitants ?

En somme, cette modification du P.O.S. à grande vitesse n'est elle pas potentiellement préjudiciable à la construction d'un développement équilibré de la commune ? Les choix en train d'être opérés ne risquent-ils pas de mettre la commune dans l'incapacité de rendre de nouveaux terrains constructibles là où c'est nécessaire ? Sans opposition de principe à l'ambitieux projet envisagé

sur les terrains France Télécom, mais alors qu'un engagement de même ampleur ne semble pas à l'ordre du jour pour les terrains Dynacité, ne serait-il pas possible de prendre le temps du débat, de l'explication et donc de l'engagement sur une politique clarifiée par des délibérations globales du Conseil Municipal ?